

# Commune de LELEX

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

6 mars 2014 20 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Danièle GABRIEL-ROBEZ, Maire, en séance ordinaire le 6 mars 2014 à 20 heures

Etaient présents :

- Jean-Pierre GROSGURIN - Ian THOMPSON - Roger GROSSIORD Adjoints
- Pierre MOREL Marie-Hélène GROSSIORD Nelly MALLEY
- Jeannine BLANC Patrick LEVRIER Olivier FLIPO (arrivée 21 h)

**Secrétaire de séance :** Jeanine BLANC

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu du 19 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité

### FINANCES

#### Budget primitif 2014

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents le budget primitif 2014 équilibré en recettes et dépenses

Section de fonctionnement à 720 000 €

Section d'investissement à 250 000 €

#### Résultat 2012

A la demande des services de la trésorerie de Gex, une délibération est prise précisant expressément que l'affectation du résultat a été modifiée ainsi que le souhaitent les services de la sous-préfecture suite au contrôle de légalité de la façon suivante :

**Affectation à l'article 1068 de 187 016.01 €**

**Inscription en report à nouveau à l'article 002 de 105 469.65 €**

Ont donc été modifiés les articles suivants :

L'article R 1068 a été augmenté de 45 441.98 €

et les articles R 002 - R 021 - D 023 sont diminués du même montant

#### Compensation Financière Franco Genevoise

La commune percevra 9142 euros au titre du 44<sup>e</sup> versement

#### ONF

l'Office National des Forêts propose le martelage des coupes de la parcelle 3 pour un volume estimé à 30 m3 de feuillus

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition, donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et nommer ultérieurement 3 garants pour le partage sur pied des bois d'affouage.

Le conseil donne également son accord pour le programme d'actions 2014 pour un montant de 8 950 euros HT

# Commune de LELEX

---

## Taxe locale d'équipement

Lettre adressée par la Direction des Finances concernant un solde de TLE générée par le permis de construire N° 00121010B1001 – pétitionnaire : Roger Grossiord – le conseil n'admettra pas en non valeur cette dette – Mr Roger Grossiord, pétitionnaire, l'ayant réglé depuis. Le dossier sera retourné explication à l'appui.

## FONCIER

*Achat consorts Piquet ( 4 320 €) : Mme le Maire a signé l'acte, le paiement interviendra sitôt l'accomplissement des formalités de publicité foncière effectué*

*Achat cru et à croître consorts Bavoux Grosгурin (2 360 €) idem*

*Achat parcelle D 731 -Vente Sci Makaya : (6 417 €) la somme est inscrite au BP 2014, l'acte de vente sera signé prochainement*

*Vente parcelle au Groupement Forestier « La Diane » : 4 634 € - dossier en cours*

*Rouffy : La commune a été prévenue par Florent Vacher – Coforêt de la bonne fin du chantier d'abattage et de débardage sur une parcelle avoisinante. Un état des lieux du chantier ayant été fait en amont, la commune se rendra sur les lieux pour procéder à une vérification de la voie d'accès au Pont du Rouffy.*

## URBANISME

### **DP**

*Grandclément chaffy Daniel : Création d'une porte fenêtre côté ouest. En cours d'instruction*

*Grandclément chaffy Daniel : Création d'un abri voiture sur la D104. En cours d'instruction*

*Moles Maurice : Modification façade : En cours d'instruction*

### **PC**

*Grossiord Michel : Agrandissement salle restaurant côté nord. En cours d'instruction*

*Leplatre Francis : Réhabilitation du martinet. En cours d'instruction*

*PHYTOFRANCE : Arrêté accordant le permis de construire le 17 février 2014*

*Une discussion concernant le montant de la Taxe d'Aménagement est intervenue avec l'apporteur du projet. Mme le Maire doit rencontrer Mr le Sous-Préfet à ce sujet, le 20 mars.*

**PLU** une commission chargée de recenser les diverses erreurs matérielles constatées sur le plan de zonage (secteur de La Loge, secteur Les Crozats – etc) se réunira prochainement. A suivre.

# Commune de LELEX

---

## SIVOM 3 VILLAGES

Lecture de la lettre du Préfet de l'Ain au sujet d'une éventuelle modification des compétences suite à l'arrêté du 12 février 2014 portant modification de l'intérêt communautaire et des compétences de la communauté de communes du pays de Gex.

Le conseil municipal n'est pas hostile à la suppression dudit syndicat, le dossier de création d'une ferme incombant à la CCPG du fait de la prise de compétence agricole –

En ce qui concerne le tourisme, la commune de Lélex a souhaité la création d'un guichet unique concernant un espace touristique Monts Jura qui s'étendrait au-delà des 3 communes de la vallée. Mme le Maire rappelle que le lien financier entre la commune et l'EPCI sans fiscalité propre induit une contribution financière sous forme de dépense obligatoire et Lélex serait difficilement à même d'honorer vu son budget actuel. A suivre.

## CCPG

PLUi – rappel : du fait du vote des nouveaux statuts reprenant la compétence PLUi, la CCPG conduira les modifications ou révisions de PLU dès 2014.

Info : déploiement de la télérelève des compteurs d'eau potable – Déterminer un point haut sur un bâtiment public pour la pose d'une antenne radio. – à suivre

Courrier de Gérard Paoli : subvention de 7108 € du Conseil Général attribuée à la CCPG pour renforcement de la conduite d'eau potable en sortie du réservoir des Etalles soit 20 % du montant subventionnable qui est de 35 542 €

## RESERVE NATURELLE

Compte –rendu comité consultatif du 21 novembre et dossier d'invitation à la réunion du 26/02 à laquelle Mme le Maire se rendra

## PNRHJ

Documents (texte et cartes) constituant le schéma de dessertes des crêts du Haut Jura.

## Rythmes scolaires

Proposition acceptée ( 8 h 30 11 h 30 et 13 h 45 16 h et le mercredi 8 h 30 11 h 30)

## Comptes –rendus

Commission travaux

SIEA Asemblée générale le 15/02 à Péronnas

Erdf au sujet des coupures d'électricité de fin d'année 2013

Campagne nationale de prévention des accidents sur les domaines skiables en fév 2014 à lélex

Réunion au sujet du manque de médecins dans le pays de gex et les regroupements possibles style maisons médicales

SSIAD (soins à domicile) demande de subvention

FNACA – cérémonie du 19 mars aura lieu cette année à Lélex, la commune se chargera de la gerbe et du verre de l'amitié

La séance est levée à 22 h 45